

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

OUVERTURE DE SEANCE A 18h15

Nombre réglementaire de membres du conseil d'administration : 30

Quorum : 16

Nombre de membres effectivement présents : 25

	Excusé(e)	Non excusé(e)	Remplacé(e) par
M. Dyon, Proviseur-adjoint	X		
M. Cavitte, représentant de la Région	X		
Mme Fournier, représentante de la commune siège	X		
M. Trait, personnalité qualifiée	X		
M. Favennec, personnalité qualifiée	X		
Mme Leymarie-Pinaud, représentante des parents d'élèves	X		<i>Mme Deveau</i>
M. Tran Quang, représentant des élèves	X		<i>M. Barbe</i>

Monsieur Adrien TURON, apprenti en BTS Assistant Manager, accepte de prendre le secrétariat de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1) – **Ouverture de séance**
 - Installation du nouveau Conseil et des diverses commissions.
 - Règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- 2) - **Approbation du Conseil d'administration de la séance précédente**

- 3) - **Fonctionnement pédagogique et éducatif**
 - Voyages et sorties : programme et budgets année 2018.

- 4) - **Gestion financière**
 - Tarifs- exercice 2018.
 - Autorisation de signer les marchés à incidence financière annuelle.
 - Dons.
 - DBM.

- 5) – **Gestion matérielle et administrative**
 - Permanences administratives pendant les petites vacances.
 - Adhésion à un groupement de commandes.
 - Marché groupement de commandes épicerie 2018.

- 6) – **Questions diverses**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

➤ **Installation du nouveau conseil et des diverses commissions**

Les différentes commissions sont installées lors de ce conseil et se composent de la manière suivante :

Comité de pilotage du projet de l'établissement :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement	1	M. GUILBAULT Didier	
CPE		Mme BLOYER Marie	
Représentants des personnels enseignants			
Représentants des parents d'élèves		M. VALETTE Frédéric Mme WOJCIECHOWSKI Véronique M. MAZELIER Sébastien Mme LHOMME Isabelle	
Représentants des élèves		Mme RAYNAUD Emma M. GASNIERE Yoan Mme MARTIGNAC Joséphine M. PATEYRON Etienne	

Commission d'Hygiène et Sécurité:

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement, Président Adjoint au chef d'établissement Gestionnaire Conseiller Principal d'Education	1 1 1 1	M. GUILBAULT Didier M. DYON Laurent M. THIBIVILLIER Frédéric M. BLOYER Marie	M. DE BLIC Antoine
Représentant de la collectivité de rattachement	1	M. LENOIR Laurent	M. CAVITTE Pascal
Représentants des personnels enseignants	2	M. CHAUMEIL Raphaël Mme CHANCONIE Catherine	Mme SANCHEZ Vanessa M. FASCIAUX Yvan
Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service	2	Mme CHAMBRE Sylvie M. TAULEIGNE Bernard	Mme MIRAT Christelle
Représentants des parents d'élèves	2	M. CHAMMARD David Mme CHAUMEIL Christelle	M. MAZELIER Sébastien
Représentants des élèves	2	Mme MARTIGNAC Joséphine M. DEMETS Maël	

Commission permanente :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement, Président Adjoint au Chef d'établissement Gestionnaire	1 1 1	M. GUILBAULT Didier M. DYON Laurent M. THIBIVILLIER Frédéric	
Représentant de la collectivité de rattachement	1	M. CAVITTE Pascal	M. LENOIR Laurent
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	3	Mme MOUTON Marie-Eve M. GAZARD-MAUREL Rémi Mme GARDAREIN Béatrice	Mme ETCHETO Aurélie Mme SABARD Valérie Mme PLAZANET-DAVID Muriel
Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service	1	Mme MIRAT Christelle	Mme CHAMBRE Sylvie
Représentants des parents d'élèves	2	Mme SOUSTRE OGERI Chrystèle Mme WOJCIECHOWSKI Véronique	M. MAZELIER Sébastien
Représentants des élèves	2	Mme ATHERTON Miranda Mme MAURY Joséphine	

Conseil de discipline :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement, Président Adjoint au chef d'établissement Gestionnaire Conseiller Principal d'Education	1 1 1 1	M. GUILBAULT Didier M. DYON Laurent M. THIBIVILLIER Frédéric Mme BLOYER Marie	
Représentants des personnels enseignants	4	M. NOSTRON Didier Mme REBOUSSOUX Christelle M. CHASSAGNE Ghislain Mme PLAZANET-DAVID Muriel	Mme MOUTON Marie-Eve Mme ETCHETO Aurélie M. GAZARD-MAUREL Rémi Mme GARDAREIN Béatrice
Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service	1	Mme MIRAT Christelle	Mme CHAMBRE Sylvie
Représentants des parents d'élèves	2	Mme MARCHE Christine M. LE JEANNIC Philippe	Mme SOUSTRE OGERI Chrystèle Mme LEYMARIE Karine
Représentants des élèves	3	M. CLAUX Thomas Mme JEANNEAU Barbara Mme CHEYSSIAL Clara	M. LOUBERE Maxime Mme MAURY Joséphine Mme PACHECO Chloé

Conseil de Vie Lycéenne :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement, Président	1	M. GUILBAULT Didier	
Vice Président <i>Un élève élu pour 1 an</i>		Mme ATHERTON Miranda	
Représentants des élèves	5	Mme ATHERTON Miranda M. TRAN QUANG Thai-Son Mme MAURY Joséphine Mme MARTIGNAC Joséphine M. DEMETS Maël	Mme MORGAN CASTLE Sidonee M. BARBE Benjamin M. FONTANEAU Paul Mme BORDAS Chloé Mme BROSSARD Vital
Représentants des élèves	5	Mme CANARIAS Louna M. TREMOUILLE Paul Mme BELMAS Charline Mme OZENNE Hannah Mme CHORQUES Elisa	
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation <i>Membres volontaires du lycée désignés</i>	5	M. CHASSAGNE Ghislain Mme SABARD Valérie Mme GRAESSLIN Dominique Mme RAYNAL Sylvie Mme ETCHETO Aurélie	
Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service <i>Membres volontaires du lycée désignés</i>	3	Mme CHAMBRE Sylvie Mme MIRAT Christelle M. TAULEIGNE Bernard	
Représentants des parents d'élèves <i>Elus parmi les membres du CA</i>	2	Mme LHOMME Isabelle Mme DUPUY Nicole	Mme WOCJIECHOWSKI Véronique

Commission d'appel d'offres :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement, Membre de droit	1	M. GUILBAULT Didier	
Membres élus Représentants élus des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service Représentants élus des parents d'élèves Représentants des personnels enseignants Représentants des élèves	4	M. VIGLIOTTI Bruno Mme CHAMBRE Sylvie M. TAULEIGNE Bernard M. NOSTRON Didier	

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Equipe de direction	2	M. GUILBAULT Didier M. DYON Laurent	
Conseiller Principal d'Education	1	Mme BLOYER Marie	
Assistante Sociale	1	Mme BLANDINO Marielle	
Infirmière	1 1	Mme GALVAING Marie-France Mme MAZEL Armelle	
Représentants des personnels enseignants	2	Mme LEYGNAC Corinne Mme ALEXANDRE Stéphanie	
Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers, de service	2	M. TAULEIGNE Bernard Mme CHAMBRE Sylvie	Mme MIRAT Christelle
Représentants des parents d'élèves	2	M. CHAMMARD David M. MAZELIER David	Mme DEVEAU Martine
Représentants des élèves	2	Mme RAYNAUD Emma M. TRAN QUANG Thai-Son	Mme BELMAS Charline
Représentant de la collectivité de rattachement	1	M. CAVITTE Pascal	
Représentant de la commune siège	1	Mme NAVES-LAUBY Marie-Pierre	

Commission pour le Fonds Social Lycéen :

MEMBRES	SIEGES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Chef d'établissement	1	M. GUILBAULT Didier	
Le gestionnaire ou son représentant	1	M. THIBIVILLIER Frédéric	
CPE	1	M. DE BLIC Antoine Mme BLOYER Marie	
Assistante Sociale	1	Mme BLANDINO Marielle	
Infirmière	1 1	Mme GALVAING Marie-France Mme MAZEL Armelle	
Représentant des personnels enseignants	1	M. MADELMONT Bernard	
Représentant des parents d'élèves	1	M. NICOLAS Yves	Mme NADIRAS Marylène
Représentant des élèves	1	Mme CHORQUES Elisa	M. GASNIERES Yoan

➤ **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Concernant le règlement intérieur du conseil d'administration, il reste inchangé par rapport à l'année précédente et conserve ainsi une durée maximum de 3h par conseil.

Votants : 25

Pour : 25

➤ **Ordre du jour du conseil d'administration**

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour : il s'agit de l'adhésion à un groupement de commandes et un problème avec un ascenseur.

Votants : 25

Pour : 25

➤ **Approbation du PV du conseil d'administration de la séance précédente**

Le PV de la séance précédente est mis au vote.

Votants : 25

Pour : 24

Abstention : 1

**_*_*_*_*_*_*_*_*_**

I. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

➤ Voyages et sorties : programmes et budgets 2018

Le prochain conseil d'administration présentera le budget, il était donc essentiel de faire un point sur les voyages et sorties proposés par les enseignants car un problème majeur ressort. En effet, même si chaque proposition de projet à un but pédagogique certain, la charte « voyages & sorties » du lycée impose de ne pas dépasser 13 500€ de participation annuelle de l'établissement sur l'ensemble des voyages et sorties. Or cette année, une fois tous les projets pris en compte, on arrive à près de 20 000€ ce qui est bien plus que le plafond fixé par la charte.

Aucune réponse ne peut être donnée pour l'instant et une réflexion est en cours.

L'idéal est de réussir à trouver une solution pour que chaque projet aboutisse. Les voyages étant déjà actés, il faut trouver une solution pour faire diminuer les coûts des autres projets afin que le maximum soit fait pour les réaliser.

Les projets ne sont alors pas votés ce soir en CA mais seront présentés au CA prochain.

Des projets sont présentés pour être mis au vote.

Le premier est un voyage à Amsterdam. Ce projet avait déjà été évoqué. Ce voyage aura lieu du 5 au 7 février 2018 pour 20 élèves et 2 accompagnateurs. Les organisateurs ont réussi à faire baisser le coût initial de 8 500€ pour le ramener à 7 208€ en comprenant le moyen de transport qui n'était pas inclus dans le premier budget présenté. Ceci ramène donc la participation des familles à 289,50 € par élève et la participation du lycée à 658,46 €. Il faut également augmenter la participation du FSE de 40€ par rapport à ce qui est noté dans la fiche fournie en raison d'un élève manquant dans le calcul. Soit une participation du FSE de 800€.

Votants : 25

Pour : 25

Le second projet est un voyage à Paris qui aura lieu du 25 janvier 2018 au 26 janvier 2018. Ce voyage concerne 28 élèves et 2 accompagnateurs. La participation des familles sera de 96€ par élève soit un total de 2 688€. Et la participation du lycée sera de 272,05€. Le FSE apporte une contribution de 420€. Le budget total de ce voyage est de 3 720,05€.

Votants : 25

Pour : 25

Le dernier projet est également un voyage à Paris qui aura lieu en février 2018. Mais il n'y a pas de date plus précise pour l'instant. Il est expliqué que pour ce voyage il faudra faire une régie et de nombreuses questions ont été posées sur les tarifs et moyens de paiement des visites. Le budget total est de 2 242€ avec une participation des familles de 1 456€ soit 45,50€ par élève, une participation du FSE de 525€ et une participation du lycée de 261€.

Le projet est mis au vote pour un accord de principe.

Votants : 25

Pour : 25

Mme Plazanet-David, représentante des enseignants pour la FSU, demande sur quels critères seront acceptés ou rejetés les projets. Il est dit que certains projets sont prioritaires car ils sont en lien étroit avec les programmes mais que pour les autres tout sera fait pour qu'ils aient lieu. De plus certains pourront avoir lieu sur 2018/2019 et ainsi être déplacés sur un autre budget. Mais que tout sera fait pour qu'ils puissent se réaliser.

➤ Adoption d'une sortie sur le budget 2017

Un autre projet est présenté et mis au vote. Il s'agit de la sortie « flûte enchantée » à l'opéra de Limoges.

Votants : 25

Pour : 25

II. GESTION FINANCIERE

1) Tarifs- exercice 2018

La plupart des prix « restauration-hébergement » sont fixés par le conseil régional, mais certains peuvent être modifiés par le lycée. Il s'agit par exemple des tarifs appliqués aux commensaux. Un document présentant ces tarifs est présenté. Depuis quelques années, l'établissement a fait le choix de quelques prix légèrement plus élevés que ceux proposés par la région, mais ces derniers restent cependant bien inférieurs au coût d'un repas en ville. Il y a une volonté de conserver cette année encore ces tarifs car cela peut être intéressant pour le lycée étant donné que l'on compte tout de même environ 120 repas de commensaux par semaine.

Le tableau présente également la répartition des coûts en fonction des régimes « DP5, DP4, interne ».

Votants : 25

Pour : 25

Mme Deveau, représentante des parents d'élèves, évoque la possibilité de se rapprocher des producteurs locaux et de favoriser les circuits courts. Cela pourrait être envisageable mais à la condition que ces producteurs se positionnent de la même façon que les autres fournisseurs lors des appels d'offres. Et soient en mesure de fournir les pièces exigées. Cela pourrait être compliqué pour certains producteurs mais ce n'est pas à exclure.

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Enfin, suite à une réflexion, il est ressorti que parfois des élèves avaient une attitude négative et dégradait du matériel. Ces dégradations devant être réparées cela représente des coûts pour le lycée. Un apport financier de la famille de l'élève fautif sera alors exigé à présent.

Il est demandé si les élèves plutôt que de payer pouvaient eux-mêmes faire les réparations nécessaires. Cela n'est pas envisageable du fait que les élèves n'ont pas de qualifications pour faire cela.

Les tarifs seront alors les suivants :

Protège matelas : 32€,

Couverture : 32€,

Traversin : 12€,

Housse de traversin : 7€.

Pour les dégradations nécessitant une intervention interne, la facture sera du coût de la main d'œuvre plus la matière d'œuvre utilisée.

Pour les livres, ce sera le prix du livre neuf sans décote.

Mme Deveau signale que les livres sont parfois déjà dégradés lorsque l'élève les reçoit. Il est alors dit que seules des dégradations graves et volontaires seront facturées et non l'usure naturelle d'un livre. Une autre question est quant au prix du livre : certains trouvent que le prix du neuf et sans décote est trop élevé. Cependant, lorsqu'une situation de la sorte se produit, l'établissement rachète le livre neuf. C'est donc le tarif qui doit être appliqué.

Un autre objet de dégradation fréquente qui n'a pas été évoqué ici : ce sont les ordinateurs. Pour cette question, une solution sera proposée lors d'un prochain CA.

Le principe de facturer les dégradations et les prix proposés sont mis au vote.

Votants : 25

Pour : 25

Il est demandé au membre du CA représentant la région quel sera le positionnement de cette dernière quant au financement des livres qui seront à la charge des élèves. Il est répondu que rien n'est encore sûr mais que ce sera probablement un « chéquier livres ».

Il est alors demandé s'il n'était pas plus judicieux de passer en ouvrages dématérialisés : la procédure est très coûteuse et représente un réel investissement mais c'est un projet avec l'arrivée de l'ENT.

↳ *Départ de Mme Miranda Atherton*

2) Autorisation de signer les marchés à incidence financière annuelle

Cette partie est liée au budget du CA prochain. Elle consiste à autoriser le Proviseur à signer pour des achats sans réunir le Conseil à chaque commande de matériel.

Votants : 24

Pour : 24

3) Dons

Un vote est requis pour accepter de recevoir les dons suivants :

- ✓ Un don du FSE de 8 085 €,
- ✓ Un don de la FCPE de 200€ pour le projet MUN,
- ✓ Un don de la PEEP de 340€ pour le voyage à Paris de Mme ASTRAKHAN.

Votants : 24

Pour : 24

4) DBM

Un document pour information est transmis. En effet, il faut ouvrir des recettes pour certains voyages ou sorties afin de verser des acomptes.

Cela est communiqué à titre informatif mais n'est pas soumis au vote du conseil.

III. GESTION MATERIELLE ET ADMINISTRATIVE

1) Permanences administratives pendant les petites vacances

Un document pour information est transmis pour présenter les dates de permanences administratives lors des petites vacances. Les dates sont les 23 et 24 octobre pour les vacances de Toussaint, les 4 et 5 janvier pour les vacances de Noël, les 12, 13 et 14 février pour les vacances d'Hiver et les 9, 10 et 11 avril pour les vacances de Printemps.

2) Adhésion à un groupement de commandes

Ce groupement de commandes concerne les produits d'entretien. Un travail est en cours afin de limiter les produits et avoir des produits de qualité.

Certains problèmes sont alors évoqués. M. Gazard-Maurel, représentant des enseignants pour la FSU, signale que le gel antibactérien au self semble être inapproprié car il mousse beaucoup trop et rend les mains collantes.

Par ailleurs, M. Gazard-Maurel estime qu'il est difficile de se sécher les mains en salle des professeurs et que du savon manque parfois dans les toilettes.

Le principe d'adhésion à un groupement de commandes « produits d'entretien » est alors mis au vote.

Votants : 24

Pour : 24

Adhésion à un groupement de commandes pour l'entretien des ascenseurs :

Des travaux sur le sujet ne pourront être réalisés qu'en 2019 mais l'adhésion au groupement de commandes correspondant doit se faire avant le 10 décembre 2017.

Votants : 24

Pour : 24

3) Marché « groupement de commandes épicerie 2018 »

Le dernier document présente le résultat pour chaque lot, les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres réunie le 15 novembre et les notes attribuées aux différentes entreprises. Ces notes sont attribuées par cette commission avec une part importante portée sur la qualité des produits.

Le vote du conseil est nécessaire pour permettre de signer la commande. C'est pourquoi il est expliqué sur quels critères ont été sélectionnés les produits et les lots retenus par la commission d'appel d'offres.

Il est demandé aux membres du CA de valider les travaux de la commission d'appel d'offres.

Votants : 24

Pour : 23

Abstention : 1

IV. QUESTIONS DIVERSES

Un courrier de la FCPE est lu par M. le Proviseur. Il s'agit d'un courrier évoquant des problèmes de casiers au niveau de l'internat de Clemenceau. C'est un problème qui avait déjà été évoqué l'an dernier et pour lequel une solution avait été trouvée. Les CPE des deux établissements vont se contacter afin de solutionner le problème.

Les parents d'élèves souhaitent également entreprendre des actions dans le but d'aider au maximum la réalisation de projets. Ces actions pourraient être la vente de jacinthes, une tombola ou la vente de chocolats confectionnés par des professionnels. Le Proviseur donne son accord avec l'accord des membres du conseil.

Un autre point de ce courrier est une demande d'entraide entre les élèves du lycée et ceux du collège Clemenceau. En effet, ces derniers vont partir en classe de neige à Chamonix et auront besoin pour cela de vêtements appropriés. Le problème étant que ces tenues sont particulièrement onéreuses et que bien souvent les élèves ne s'en resservent jamais. La demande est que les élèves du lycée voient s'ils ont chez eux d'anciennes affaires et les donnent ou les vendent à un prix symbolique aux collégiens. Le tout géré par la FCPE. Le Proviseur donne son accord avec l'accord des membres du conseil.

Le dernier point de ce courrier concerne la sécurité. En effet des voitures arrivent vite aux abords du lycée ce qui est dangereux. Pour ce problème des mesures ont déjà été prises comme l'aménagement des trottoirs. Un bilan sera fait avec la Mairie afin de déterminer les points à améliorer.

Sont ensuite abordées les questions formulées par la FSU. Il s'agit, tout d'abord, de savoir s'il est possible de recevoir plus tôt les documents préparatoires aux réunions du CA. La réponse est « oui dans la mesure du possible » car souvent les échanges « administration-professeurs » continuent jusqu'au jour du conseil. La question est prise en compte et une véritable volonté de faire au mieux est décrite. Il est ainsi proposé d'envoyer les documents en plusieurs fois, avec parfois de nouvelles versions actualisées. Rester à ne pas les confondre entre elles.

La deuxième question consiste à comprendre pourquoi il y a cette année une salle d'étude en moins ce qui pose problème puisqu'il est impossible d'accueillir tous les élèves au CDI pour du travail personnel. Ceci est dû au fait qu'il y avait besoin d'une nouvelle salle de cours qui était jusqu'ici une salle d'étude (effectifs en hausse, ouverture du BTS AM, ...). Pour répondre à ce problème, une plus grande exploitation de la salle 107 est envisagée et l'ouverture « en autonomie » de salles de travail, avec la participation d'un groupe d'élèves devant responsabiliser leurs camarades pour que tout se passe bien.

« Pourquoi les élèves de seconde ne peuvent pas sortir le matin ? »

Cela est dû au fait que l'année de seconde est une année comprise entre le collège dans lequel les élèves sont très encadrés et le lycée dans lequel ils ont plus d'autonomie. Le but est alors de les responsabiliser, au bon rythme et donc partiellement. En effet, certains élèves de seconde n'ont pas toujours la maturité nécessaire pour travailler quand il le faut...

Il est ensuite demandé par les représentants des enseignants de la FSU, concernant la « charte des sorties et des voyages », s'il est possible de remplacer le coût par famille global par un coût journalier afin d'adapter les montants en fonction des destinations et des durées. Cette question nécessite une véritable étude en regardant sur plusieurs années si

cela aurait pu être bénéfique, car il est difficile de proposer des montants plus élevés aux familles. Une étude sera alors faite.

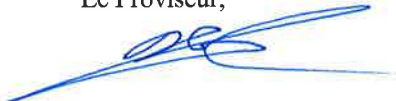
La dernière question des représentants enseignants de la FSU consiste à connaître les membres du conseil pédagogique cette année et s'il y a la possibilité d'y participer ponctuellement en fonction des thèmes abordés. Les membres sont les professeurs coordinateurs de chaque discipline, un professeur principal par niveau, un CPE ainsi que l'équipe de direction. Le Proviseur pouvant tout à fait inviter un professeur « non membre » suite à son grand intérêt manifesté en amont pour un sujet abordé.

Enfin, Mme Rebouissoux, représentante des enseignants, formule une dernière question à propos de la semaine du mois de mai comportant deux jours fériés. Le Proviseur indique que cette semaine n'est pas une semaine de vacances et que les cours s'y dérouleront normalement, à l'exception des 2 jours fériés. Il paraît en effet difficile de déplacer l'intégralité des cours de ladite semaine, c'est pourquoi elle devra se dérouler comme une semaine normale. Enfin, il sera possible comme les dimanches soirs que les élèves internes de CPGE ou d'ABIBAC intègrent l'internat le soir des jours fériés.

En fin de conseil, M. Lenoir, représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine, précise qu'un vote va avoir lieu à la Région pour l'achat d'un nouveau distributeur de plateaux, le distributeur actuel étant assez ancien.

Le conseil d'administration se termine aux alentours de 21h00.

Le Proviseur,



D. GUILBAULT

Le secrétaire de séance,



A. TURON

